

# COMITE DE DIRECTION

**Réunion de Bureau du Mardi 09 octobre 2018**

**P.V. n°10**

**Président** : M. Pierre GUIBERT

**Secrétaire Général** : André VITIELLO

**Présents** : Mmes Cathy DARDON – Valérie TOMASSONE - MM. Gérard BORGONI – Mourath NDAW - Jean Paul RUIZ - José VIVERO

**Assistent à la Réunion** : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Guy BOUCHON - Patrick FAUTRAD – André SASSELLI

---

## MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

---

## ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Informations*

---

## **NECROLOGIE** :

C'est avec tristesse que le District du Var a appris le décès de la maman de Mme Aline VERLAQUE, membre de la Commission Féminine et Féminisation.

En cette douloureuse circonstance, le District lui présente ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances.

---

## **CORRESPONDANCE**

### **• F.F.F**

- Adressant le document finalisé du « projet d'action collective Ligue ». Noté.

### **• LIGUE MEDITERRANEE**

- Tirage au sort de la Coupe GAMBARDELLA du 14 octobre 2018

> LA LONDE / BANDOL

> LA VALETTE / RACING FC TOULON

> ST MAXIMIN / SIX FOURS LE BRUSC

> AUBAGNE FC / FC LA SEYNE

> SC DRAGUIGNAN / FC RAMATUELLE

> ST MANDRIER / HYERES FC

> CARQUEIRANNE LA CRAU / CANNES BOCCA

- Tirage au sort de la Coupe Nationale Futsal qui aura lieu le 13 octobre. Transmis à la Commission Futsal

- Organisation d'une réunion de travail sur la réforme de la gouvernance le vendredi 26 octobre 2018 au siège de la Ligue. Noté.

- Tirage au sort de la coupe de France Féminine qui aura lieu le 21 octobre.

> CARQUEIRANNE LA CRAU / SC TOULON

> FC PUGETOIS / OGC NICE

#### ● **CLUBS :**

- **LA LONDE :** Concernant une demande de changement de club pour un joueur. Transmis à la Ligue Méditerranée.

- **LE LUC :** Participation à un tournoi humanitaire au MAROC du 22 au 29 octobre 2018. Noté.

#### ● **DIVERS :**

- **TPM :** Mise à disposition du Complexe Vallon du Soleil pour les mercredis 10 octobre, 16 janvier, 06 février et 06 mars 2019. Transmis à la CTD DAP.

- **CDOS :** La lettre de l'économie du sport. Noté

- **DIRECTION DE LA CULTURE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR :** Etat des réservations de la Toussaint 2018. Les réservations se clôtureront le 11 octobre prochain inclus. Noté.

- **CDOS :** L'organisation d'un module de formation pour gérer un budget et assurer la comptabilité de l'association aura lieu le mercredi 17 octobre 2018.

---

## **INFORMATIONS**

- L'Assemblée Générale d'Hiver aura lieu le 01 décembre 2018 au siège du District.

- Le District du Var sera fermé exceptionnellement le vendredi 02 novembre 2018.

---

## **UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT**

**Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :**

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

---

*Prochaine réunion plénière*

*Le Mardi 16 octobre 2018*

**Le Président:** Pierre GUIBERT  
**La Secrétaire Général :** André VITIELLO